

# LES DROITS DES JEUNES PERSONNES MIGRANTES NON-ACCOMPAGNÉES

LAW CLINIC SUR LES DROITS DES PERSONNES  
VULNÉRABLES

RÉSULTATS DES  
RECHERCHES

JEUDI 2 AVRIL  
2020

ÉVÉNEMENT REPORTÉ

18H30

UNI MAIL  
MR080

LAW CLINIC



UNIGE



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DE DROIT

Abordant les droits humains dans une perspective pratique, la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables est un séminaire annuel offert aux étudiant.e.s de Master en droit de l'Université de Genève qui a pour but d'informer une population spécifique sur ses droits à travers la vulgarisation juridique.

Pionnière de l'enseignement clinique en Suisse, la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables a été créée en 2013. Cette tradition d'enseignement originaire des États-Unis a pour but la mise en pratique des savoirs tout en répondant à un objectif d'intérêt public et de justice sociale.

Depuis la rentrée académique 2018, la Law Clinic traite des droits des jeunes personnes migrantes non-accompagnées. Dans le cadre de ce même cours, deux étudiant.e.s participent au projet « Applied Human Rights » à travers le Centre InZone. Ce projet consiste à élaborer une formation en droits humains dans le camp de réfugié.e.s de Kakuma (Kenya) en partenariat avec des étudiant.e.s réfugié.e.s vivant dans ce camp, ainsi que deux étudiant.e.s de l'Université de Kenyatta (Kenya).

Pour cette année académique 2019-2020, nous sommes 15 étudiant.e.s de la Faculté de droit de l'Université de Genève à participer à la Law Clinic sur les droits des jeunes personnes migrantes non-accompagnées en Suisse. Afin de présenter les résultats de nos recherches, une conférence publique aura lieu le **2 avril 2020 à 18h30** à l'Université de Genève (UniMail R080) à laquelle nous convions chaleureusement toutes les personnes qui souhaiteraient y participer. Cette conférence est entièrement organisée par les étudiant.e.s de la Law Clinic. Lors de cet événement, nous aborderons particulièrement les thématiques suivantes : famille, vie courante, éducation, violences et police.

Une brochure sur les droits des jeunes personnes migrantes non-accompagnées sera publiée en automne 2020. En ce qui concerne les résultats du projet à Kakuma, ils seront disponibles en ligne dès la rentrée académique 2020.